

# L'Algérie augmentera sa production pétrolière de 26 000 barils/j

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4519 - Mercredi 4 juillet 2018 - Prix : 10 DA

Football/ Transfert

## Accord entre Leicester et Manchester City pour Mahrez

Page 24

Saïd Djellab :

## L'étude des prix des véhicules fabriqués localement «bientôt achevée»

Page 4

### A Nouakchott, un ordre du jour quelque peu perturbé

Par Mohamed Habili

**L**e 31<sup>e</sup> sommet de l'Union africaine était censé se placer sous le signe de la lutte contre la corruption, qui en effet gangrène gravement le continent, mais les circonstances présidant à sa tenue pour la première fois à Nouakchott en ont décidé autrement. La rencontre devait par la même occasion se pencher de près sur la réforme institutionnelle, cheval de bataille du président sortant, Paul Kagame, le chef d'Etat rwandais, qui semble bien avoir encore une fois prêché dans le désert. Tout naturellement, l'attention à la fois des participants et des médias s'est focalisée sur les événements faisant l'actualité : la crise migratoire qui met à mal l'Union européenne, mais qui touche de près le continent africain, point de départ des migrants, et les attentats terroristes à Sévaré et à Gao, sans doute commis pour coïncider avec l'ouverture du sommet. Cependant, l'arrivée du président français au beau milieu de la tenue d'un sommet en principe tout à fait ordinaire n'était pas elle non plus de nature à recentrer les débats autour des sujets consignés par avance dans l'ordre du jour. En tout cas, tout a été fait du côté français pour entretenir la confusion sur le véritable objet de cette visite, dont on ne sait d'ailleurs pas si elle était prévue de longue date ou si elle a été décidée pour ainsi dire à la dernière minute.

Suite en page 3

# Avec 3,2 millions de retraités à la CNR Le système de retraite a atteint ses limites...



Le directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), Slimane Melouka, a révélé hier, sur les ondes de la Chaîne III, que «le système de retraite a atteint ses limites». Lire page 2

Le ministre de l'Intérieur espagnol en visite à Alger

## Le gouvernement espagnol veut renforcer ses relations avec l'Algérie

Page 3

Célébration du 56<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance

## La musique symphonique à l'honneur

Page 13

Avec 3,2 millions de retraités à la CNR

# Le système de retraite a atteint ses limites...

■ Le directeur général de la Caisse nationale des retraites (CNR), Slimane Melouka, a révélé hier, sur les ondes de la Chaîne III, que «le système de retraite a atteint ses limites».

Par Louiza Ait Ramdane

**S**elon M. Melouka, les cotisations des travailleurs ne suffisent plus à payer les pensions de retraite, faisant remarquer qu'il faudrait 5 cotisants pour un retraité. «Aujourd'hui, on est dans une situation où seulement 2 travailleurs cotisent pour un retraité, ça reste nettement insuffisant», a-t-il expliqué. Chiffres à l'appui, Melouka donne des détails sur la dégradation continue de la situation financière de la Caisse. «En 2010, la dépense en matière de retraite tournait autour de 350 milliards DA pour une recette de l'ordre de 370 milliards DA. Nous sommes passés en 2012, grâce aux augmentations salariales de l'époque, à une recette de 650 milliards DA pour une dépense d'à peine 600 milliards DA», a-t-il détaillé. Par contre, il a ajouté qu'aujourd'hui on se retrouve avec une situation où les recettes tournent autour de 700 milliards DA, en droits contributifs et en aide de l'Etat, et une dépense qui va dépasser 1 200 milliards DA à la fin 2018. «C'est-à-dire, fait-il remarquer, que le



déficit s'est nettement accru». Le DG de la CNR a expliqué la dégradation de la situation financière de la Caisse de retraite par les départs massifs de travailleurs en retraite anticipée, au nombre d'un million, qui sont partis avant l'âge légal de 60 ans, particulièrement durant les années 2014 et 2015. Pour faire face à cette situation, fait remarquer M. Melouka, il y a eu néces-

sité de l'intervention de l'Etat qui a injecté dans la Caisse des retraites «500 milliards DA» en 2018, qui s'ajoutent à un apport annuel régulier de l'Etat qui tourne autour de «15%» des dépenses. La suppression du dispositif de départ anticipé en retraite, qui constitue, selon l'invité de la radio, «un retour à une situation normale, du fait que ce dispositif a été mis en place à

titre exceptionnel, dans une conjoncture exceptionnelle et le taux de 1% qui a été surajouté à la branche retraite en 2015 et qui a permis un apport de 30 milliards DA supplémentaires par année, ont aidé la Caisse à surmonter ses difficultés et à continuer à assurer le paiement des pensions». Toutefois, «une réforme du système de retraites s'impose», déclare le DG de la CNR.

Par ailleurs, il a estimé que «les départs à la retraite pour l'exercice 2018 aux environs de 50 000, sont en baisse par rapport aux années 2015 et 2016 qui ont vu le départ d'entre 150 000 et 200 000 personnes».

Un total de 3,2 millions de bénéficiaires des avantages de la retraite sont enregistrés actuellement en Algérie. «De nombreuses dispositions ont été prises en faveur de la CNR, notamment par des apports effectués par les autres caisses de sécurité sociale et puis récemment, en 2018, par un apport de l'Etat assez important qui vient s'ajouter à un apport régulier qui se fait de la part de l'Etat et qui tourne autour de 15% des dépenses», explique-t-il. Pour rappel, le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, avait annoncé récemment que la revalorisation des pensions de retraite pour l'année 2018 est maintenue et sera modulable avec des taux allant de 0,5 à 5% en fonction du montant de la pension. L'incidence financière de cette revalorisation est de l'ordre de 22 milliards DA, avait-il ajouté. **L. A. R.**

Afin de faciliter les déplacements des estivants

## La SNTF lance des «trains bain de mer»

**D**ésirant faciliter les déplacements des estivants, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), a annoncé dans un communiqué la mise en circulation de «trains spéciaux reliant des villes de l'intérieur du pays notamment du sud à celles du littoral». La saison estivale représente une période importante de l'année. Et pendant l'été les différentes wilayas du pays, notamment les quatorze wilayas côtières connaissent une affluente de l'intérieur et de l'extérieur du pays. Et afin de réussir cette période, plusieurs mesures ont été prises pour assurer les conditions idoines en faveur des estivants à travers l'organisation de plusieurs campagnes d'information et de vulgarisation de l'offre nationale touristique, campagnes de nettoyage des lieux publics et des plages, garantie de la gratuité des plages... ainsi que le prolongement des horaires des transports jusqu'à des heures tardives afin d'assurer le transport aux estivants. De son côté, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF), a annoncé le lancement des «trains bain de mer» reliant des villes de l'intérieur du pays notamment du Sud à celles du littoral, pour faciliter les déplacements de ces derniers. Ce programme, baptisé «trains bain de mer», est entré en vigueur à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2018, précise la SNTF dans un communiqué. Il

s'agit de la desserte reliant Constantine à Annaba dont les horaires de départ sont programmés quotidiennement à 06h50 à la gare de Constantine pour une arrivée à 09h27 à la gare de Annaba, tandis que le départ de Annaba est fixé à 18h40 et l'arrivée à Constantine est prévue à 21h17. Une autre relation quotidienne reliant Annaba à Chihani (El Tarf), dont les horaires de départ sont programmés à 05h55 et 18h20 à la gare de Annaba, et à 06h50 et 19h20 au départ de la gare de Chihani

(arrivée à Annaba à 07h30 pour la première desserte et à 20h00 pour la seconde. Quant aux dessertes circulant tous les jours sauf les vendredis, il s'agit de la relation Constantine-Skikda dont les horaires de départ sont programmés à 06h00 à la gare de Constantine pour arriver à 07h35 tandis que le départ de la gare de Skikda est fixé à 18h30 et l'arrivée à Constantine prévue à 20h11. Par ailleurs, une autre ligne circulant les samedis, lundis et jeudis entre Constantine et Jijel, est lancée, dont le départ

est programmé à 06h20 à partir de la gare de Constantine, alors que le retour de Jijel est prévu à 16h35. Une autre ligne circulant les mardis et mercredis entre Biskra, Constantine et Skikda est également opérationnelle. Le départ de Biskra est prévu à 03h30, tandis que le retour de Skikda sera à 17h20 l'arrivée est prévue à 22h21 à Biskra. Une relation, circulant uniquement les samedis et dimanches, a été aussi lancée entre Ain Touta et Skikda, dont le départ de Ain Touta est prévu à 05h02 l'arrivée

est prévue à 8h41 à Skikda, alors que le retour de Skikda est programmé à 17h20 «arrivée à 20h50 à Ain Touta». Enfin, la SNTF a également programmé une relation circulant tous les jeudis, il s'agit de la desserte reliant Touggourt, Biskra à Skikda, dont le départ de Touggourt est prévu à 1h00 arrivée 8h41 à Skikda, alors que le retour de Skikda est programmé à 17h20 et l'arrivée est prévue à 00h48 à Touggourt.

Thinhinene Khouchi

Accord Opep-non Opep

## L'Algérie augmentera sa production pétrolière de 26 000 barils/j

**L'**Algérie va augmenter sa production pétrolière de 26 000 barils/jour à partir du mois prochain, et ce, dans le cadre de l'application des dernières mesures prises par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et ses partenaires, visant à maintenir l'équilibre entre l'offre et la demande, a indiqué, hier à Alger, le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni. «Les pays de l'Opep et leurs partenaires hors Opep ont décidé de compenser le recul des exportations de certains pays, en répartissant la production qui manquait sur le marché au prorata sur les autres pays. L'Algérie aura donc à produire 26 000 barils/jour de plus, ce qui va ramener sa production totale à 1 106 000 barils/jour», a expliqué M. Guitouni lors d'une conférence de presse, en marge d'une réunion avec les directeurs de distribution d'électricité. En effet, les 24 pays producteurs Opep et non Opep ont convenu le 23

juin dernier à Vienne de limiter à 100% leur niveau de respect des engagements pris dans le cadre de l'accord de baisse qui vise à retirer du marché 1,8 million de barils/jour (1,2 million barils/jour pour les membres de l'Opep, 0,6 million barils/jours pour les producteurs hors Opep). «Cette baisse permettait au marché de déstocker la production et maintenir un prix qui arrange les producteurs et consommateurs à la fois», note le ministre. Toutefois, la production a baissé plus que prévu et le taux global de conformité a atteint même 152% par rapport aux niveaux fixés pour chaque pays, en raison de l'impossibilité de Venezuela, de la Libye et du Nigeria à remplir leur quota. Les pays Opep-non Opep ont décidé donc de compenser ce recul qui représente près d'un million de barils/jour (757 000 barils/jours pour l'Opep et 200 000 barils/jour pour les pays hors Opep), précise M. Guitouni. La production qui manquait sur

le marché a été réparti sur les pays producteurs en fonction des quotas initiaux des pays et de leurs capacités de production. Ainsi, l'Algérie qui devait initialement limiter sa production à 1 080 000 va ajouter 26 000 barils/jour additionnel pour contribuer aux efforts engagés par l'Opep et ses partenaires pour assurer la stabilité des marchés, selon le ministre. «L'accord de baisse dans lequel l'Algérie a participé activement dans son processus est maintenu et sera appliqué comme convenu», souligne M. Guitouni. «Parler de la fin de l'accord de Vienne, c'est catégoriquement faux», a-t-il ajouté. Interrogé sur une éventuelle pression des grands pays producteurs au sein de l'Opep, le ministre a affirmé que chaque pays a pris cette décision en toute souveraineté, tout en rappelant que les décisions ne peuvent être prises qu'unaniment, selon les statuts de l'organisation. **Hamida T.**

Le ministre de l'Intérieur espagnol en visite à Alger

# Le gouvernement espagnol veut renforcer ses relations avec l'Algérie

■ En visite de travail en Algérie, le ministre de l'Intérieur espagnol, Fernando Grande-Marlaska, a exprimé hier la volonté du nouveau gouvernement de son pays à renforcer davantage les relations algéro-espagnoles dans tous les domaines.

Par Meriem Benchaouia

«Le nouveau gouvernement espagnol tient à maintenir et à renforcer davantage les relations entre les deux pays dans tous les domaines», a indiqué Grande-Marlaska à son arrivée à l'aéroport international Houari Boumediène. Le ministre espagnol, en visite officielle en Algérie, a exprimé, à cette occasion, «sa satisfaction quant à la qualité de la coopération entre les deux pays qui porte sur différents secteurs, notamment celui de l'Intérieur». «La coopération entre les ministères de l'Intérieur des deux pays concerne particulièrement la lutte contre le terrorisme, où l'Algérie jouit d'une grande expérience», a-t-il affirmé. Il s'est dit aussi «satisfait des échanges d'informations et d'expériences entre les deux pays en matière de lutte contre le crime organisé et la traite des êtres humains». «Les deux parties entretiennent aussi une coopération satisfaisante dans le domaine de la Protection civile, la sécurité routière et les échanges entre les forces de police et de gendarmerie des deux pays», a ajouté le



ministre espagnol. Pour rappel, M. Grande-Marlaska est en visite officielle en Algérie à l'invitation du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui. Bedoui s'est entretenu avec son homologue espagnol, Fernando Grande-

Marlaska. L'entretien s'est déroulé au siège du ministère de l'Intérieur en présence des membres des délégations des deux pays, notamment le Commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Menad Noubia, et le Directeur général de la Sûreté nationale, le colonel Mustapha

El-Habiri. Cette visite, qui s'inscrit dans le cadre de la coopération entre les deux secteurs de l'intérieur des deux pays, constituera «une occasion pour enrichir et renforcer les échanges dans les domaines d'intérêt commun entre les deux départements ministériels».

M. B.

Délégation de service public

## Le ministère de l'Intérieur «prépare le terrain» à l'application du texte réglementaire

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a annoncé, hier à Alger, que son secteur était «en phase de préparer le terrain» à l'application du texte réglementaire relatif à la délégation de service public, adopté en mai dernier par le gouvernement.

L'objectif de ce nouveau projet «est de s'orienter vers davantage d'efficacité et d'asseoir de nouvelles bases à même d'améliorer la vision des entreprises pour une performance optimale, tout en encourageant l'esprit d'initiative et la modernisation

des moyens de gestion», a affirmé M. Bedoui dans son allocution, à l'occasion de la 2<sup>e</sup> conférence de l'Observatoire national du service public (ONSP), tenue en présence des ministres des Transports, des Travaux publics, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, du Tourisme et de l'Artisanat. «Il s'agit également de réduire le champ d'intervention des collectivités locales dans la gestion directe des besoins des citoyens, à travers la redistribution des richesses des secteurs public et privé», a-t-il poursuivi. Le ministre a indiqué que les col-

lectivités locales peuvent recourir à la délégation dans différents domaines dont «l'alimentation en eau potable, le transport scolaire, les marchés de proximité, les parkings...», ajoutant que la concrétisation de ces nouvelles dispositions réglementaires «permettra une meilleure gestion des collectivités locales, à travers la création de richesses par la valorisation et la gestion des infrastructures productives». M. Bedoui a soutenu que la révision de la fiscalité locale constituait désormais un «pari pour les collectivités locales en vue de booster le développement», appelant à la création d'une dynamique qui s'inspire de la «valorisation des initiatives réussies et à la correction des dysfonctionnements qui entravent la performance des

structures publiques». Le premier responsable du secteur a évoqué, en outre, le projet de loi relatif aux collectivités locales «en cours d'élaboration» qui constitue, ajoute-t-il, «une nécessité impérieuse visant à adapter l'administration locale à la nouvelle vision du pays et à renforcer la place des collectivités locales, en vertu de la dernière révision constitutionnelle». M. Bedoui a ajouté que cette nouvelle loi permettra également de «consolider le rôle des élus locaux dans l'enrichissement de la fiscalité locale et de générer de la richesse, conformément aux engagements pris par l'Algérie au sein des fora internationaux».

K. L.

M. H.

9 morts et 18 blessés en 24 heures

### La route toujours aussi meurtrière

NEUF personnes ont perdu la vie et 18 autres ont été blessées dans des accidents de la route survenus au cours des dernières 24 heures dans plusieurs régions du pays, indique hier un bilan établi par les services de la Protection civile. La wilaya de Mostaganem déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 3 personnes alors que qu'une autre a subi des blessures, suite à 2 accidents de la circulation survenus dans les communes de Hassi Mameche et Achacha. Par ailleurs, et durant la même période, les secours de la Protection civile ont repêché les corps sans vie de 2 personnes, mortes par noyade sur une plage d'Azzefoun, dans la wilaya de Tizi Ouzou, alors que dans la wilaya d'Oran une autre a péri sur une plage de la commune de Ain El Karma.

R. N.

Remise de grades et de médailles

### Gaïd Salah préside aujourd'hui la cérémonie

LE GÉNÉRAL de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire présidera, aujourd'hui au siège du ministère de la Défense Nationale, la cérémonie de remise de grades et de médailles, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Au nom de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, le général de Corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, Chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire présidera mercredi, au siège du ministère de la Défense nationale, la cérémonie de remise de grades et de médailles».

R. N.

LA QUESTION DU JOUR

### A Nouakchott, un ordre du jour quelque peu perturbé

Suite de la page une

Emmanuel Macron a-t-il débarqué pour principalement se concerter avec les membres du G5 Sahel, profitant de ce qu'ils soient tous présents à Nouakchott, ou pour se réunir avec l'ensemble des chefs d'Etat et de gouvernement africains, essentiellement pour la même question d'opportunité ? On n'est pas loin de croire dans les médias français qu'en fait, ce n'était ni pour l'un ni pour l'autre motif, pris isolément ou ensemble, mais pour transmettre le flambeau de la francophonie à l'Afrique, après en avoir dessaisi le Québec. Comme le règlement intérieur de l'UA interdit qu'un sommet serve de tribune à un dirigeant non-africain, on a convenu d'un déjeuner rassemblant l'hôte français et l'ensemble des participants au sommet pour se tirer d'embarras. Encore que pour discuter en tête à tête avec le président mauritanien, Emmanuel Macron n'a eu besoin d'aucune étiquette : il l'a fait à la bonne franquette, dans sa propre voiture, peu après sa descente d'avion. C'est du moins ce que l'on a raconté. Une conjonction de facteurs extérieurs a donc fait en sorte que le sommet de Nouakchott a manqué de concentration sur son véritable ordre du jour. Il n'aura pas été inutile pour autant. Il aura du moins servi à montrer combien l'Afrique est unie pour refuser que des camps de « débarquement » soient installés chez elle, dont les pensionnaires seraient qui plus est ses propres ressortissants, selon les vœux non ouvertement exprimés de l'Union européenne, mais qui se laissent facilement lire en filigrane dans l'accord passé péniblement à Bruxelles. Cette question, dont semble dépendre aujourd'hui le sort même de l'UE, n'a pas été abordée à Nouakchott. Elle n'avait pas à l'être, du moment qu'elle n'était pas à l'ordre du jour.

Saïd Djellab :

# L'étude des prix des véhicules fabriqués localement «bientôt achevée»

■ Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, a indiqué mardi à Alger que l'étude portant sur les prix des véhicules fabriqués localement sera bientôt achevée. «L'étude sur les prix des véhicules est pratiquement finalisée et ses résultats seront connus dès la fin de ce travail», a indiqué le ministre à la presse en marge de sa rencontre consultative sur les exportations hors hydrocarbures. «Nous faisons un travail approfondi. Nous sommes en train de voir avec les constructeurs qui ont beaucoup coopéré avec nous en nous donnant tous les documents nécessaires et les structures de coût», a fait savoir le ministre. Selon lui, les services de son ministère «sont en train de travailler sur les structures de coût pour voir quel est le coût du produit, la marge qui est prise au niveau de la sortie d'usine ainsi que la marge qui est prise jusqu'au consommateur» Exportations hors hydrocarbures : Une nouvelle aide financière pour les opérateurs économiques.

Par Dounia Z.

Le ministère du Commerce prévoit l'octroi d'une «prime à l'exportation» aux opérateurs économiques dans le cadre des mesures de soutien aux exportations hors hydrocarbures, a indiqué mardi à Alger le ministre de ce département ministériel, Saïd Djellab. Cette prime à l'exportation sera une nouvelle aide aux exportateurs, qui sera servie par le Fonds spécial pour la promotion des exportations (FSPE). Cette nouvelle aide «entre dans le cadre de la révision des modalités d'octroi des aides financières de l'Etat à travers le FSPE, et ce, après évaluation globale des bilans de gestion de ce fonds durant les dernières années», a déclaré le ministre à la presse en marge d'une rencontre consacrée aux exportations. Relevant que le système actuel d'aide accuse d'énormes lourdeurs (délai de remboursement des frais de transport...), M. Djellab a expliqué que le nouveau dispositif envisagerait ainsi une aide directe à destination de l'exportateur. Selon lui, le montant de cette aide de l'Etat sera défini en fonction de la quantité exportée par l'opérateur, et ce, dans l'objectif de lui permettre d'être compétitif en terme de prix à l'instar de ce qui est pratiqué dans d'autres pays. Par ailleurs, il a fait part de financement d'un programme de formation spécifique dédié aux métiers de l'export. Cette action découle des travaux relatifs à la révision des instruments d'encadrement et d'appui des exportations et l'engagement des actions visant l'adaptation d'un cadre institutionnel en vue de répondre aux nouvelles exigences engendrées par l'évolution économique, a-t-il ajouté. De même, le ministère du Commerce se penche actuellement sur la réalisation d'autres actions dans le but de promouvoir les exportations, notamment agricoles, a fait savoir M. Djellab. Il s'agit, entre autres, de la création d'un espace consultatif, appelé Club export, permettant aux exportateurs d'exprimer leurs préoccupations d'une manière organisée. S'y ajoute l'élaboration d'un Guide pratique pour l'exportateur comportant toutes les procédures exigées pour la réalisation des opérations d'exportation. Il a également fait part de l'octroi du statut d'exportateur agréé aux exportateurs des produits agricoles, pour leur permettre de réaliser leurs opéra-



tions d'exportations dans des «conditions adéquates». D'autre

part, le ministère du Commerce travaille à moyen terme, sur le

quinquennat 2019-2023, sur la détermination des axes d'une

PHOTOZ nouvelle Stratégie nationale à l'export (SNE) pour la promotion des exportations hors hydrocarbures, en collaboration avec l'ensemble des départements ministériels et organismes publics concernés et avec l'appui technique d'organisations internationales. Relevant que les opérateurs économiques ont également été intégrés dans la préparation de cette stratégie, M. Djellab a assuré que son contenu, qui se concentrera, dans une première phase, sur les produits agricoles, sera dévoilé «très prochainement». Après les produits agricoles, les groupes de travail se pencheront sur les exportations des produits du secteur industriel national dans le cadre de cette même stratégie et sur le même quinquennat. **D. Z./APS**

Tizi-Ouzou /Du 14 au 17 juillet courant

## Troisième Salon national de la poterie d'Ath Kheir

Le troisième Salon national de la poterie d'Ath Kheir, un village relevant de la commune d'Ait Khelili (daïra de Mekla), à 35 km à l'est de Tizi-Ouzou, sera organisé du 14 au 17 juillet courant, a-t-on appris mardi des organisateurs. Cette nouvelle édition, organisée sous le patronage du ministre de la Culture et sous l'égide du wali, sera animée par 25 potières de ce village réputé pour la finesse et la solidité de sa poterie ainsi que par des artisans de 15 wilayas parmi lesquelles Tlemcen, Tamanrasset, Saïda, Batna, Constantine, Alger, Sétif et Béjaïa, a déclaré à l'APS le président de l'association «Isselqam n'Talaght», initiatrice de ce Salon, Taguine Karim. L'ouverture de cette manifesta-

tion qui vise à promouvoir et développer le métier de la poterie traditionnelle et mettre en avant le savoir-faire des artisans de ce village, sera marquée par la pose de la première pierre du projet de construction d'une maison de la poterie au village d'Ath Kheir, a-t-on souligné. S'agissant du programme qui est en cours de finalisation, il est prévu une exposition-vente de poterie et d'autres objets d'artisanat traditionnel, une conférences-débat et un table ronde sur la promotion et la valorisation du patrimoine, un atelier de démonstration de fabrication de poteries au profit de la jeune génération et qui sera encadré par les potières du village, ainsi que la reconstitution de la célébration d'un mariage

traditionnel, a-t-on précisé. Un hommage sera rendu à une potière disparue, Tefiane Dahbia, qui a beaucoup donné pour ce métier traditionnel en participant à sa préservation et à sa transmission avec d'autres femmes d'Ath Kheir. Cette potière également sage-femme avait vu s'ouvrir les yeux de plusieurs enfants du village, a précisé, avec émotion, M. Taguine. Un autre hommage sera rendu pour un collectionneur d'objets traditionnels, Chaalal Ahmed de la localité de Bouzguene, pour sa contribution à la préservation de la mémoire locale, a ajouté le président de l'association «Isselqam n'Talaght».

Maya H.

Rendez-vous annuel dans la wilaya d'El Bayadh

## La waâda de Sidi Cheikh classée par l'Unesco au patrimoine mondial immatériel

La waâda de Sidi Cheikh, appelée «rekab Sidi Cheikh» par les habitants de la wilaya d'El-Bayadh, dont le coup d'envoi sera donné mercredi, est considérée comme un rendez-vous annuel pour faire revivre le patrimoine et les traditions de la région et les transmettre aux nouvelles générations. Cette manifestation annuelle est également l'occasion pour se souvenir des vertus du saint homme «Sidi Cheikh», l'un des symboles de la wilaya d'El-Bayadh. Les habitants d'El-Bayadh se sont attelés, depuis longtemps, à célébrer cet événement, classé au patrimoine mondial immatériel protégé de l'Unesco, depuis 2013. Sidi Cheikh dont la manifestation porte le nom est l'un des savants de la région, fondateur de la voie soufie de la région. C'est également l'un des symboles du djihad et de la résistance populaire contre la colonisation espagnole, durant la campagne d'expansion coloniale dans la région d'Oran aux 16<sup>e</sup> et 17<sup>e</sup> siècles, selon des

sources historiques. Sidi Abdelkader Ben Mohamed Ben Abi Smaha est né dans la région d'Arbouat en 1533. Il est décédé en 1616. L'origine du nom «rekab» ou «waâda» vient du mot «waâd» signifiant rencontre et rassemblement. Cela est dû aux habitudes séculaires des habitants de Stiten, à environ 35 km au sud-est d'El-Bayadh, et au fait qu'ils montaient «rekab» leurs bêtes, en l'occurrence chevaux et autres montures afin de célébrer l'anniversaire du décès du cheikh. Selon le Pr Maâzouz Boubekeur, chercheur dans l'histoire de la région, le «rekab» est l'occasion pour se rencontrer et célébrer les exploits du Cheikh. Durant la waâda, au début de chaque été, le site où se trouve le mausolée de Sidi Cheikh accueille des milliers de citoyens en provenance de l'intérieur et de l'extérieur du pays pour assister aux différentes activités organisées à cette occasion. Les visiteurs assistent aux différentes halqas et rites religieux et à la récitation du Saint

Coran (la selka) par les disciples de cette tariqa (voie), ainsi qu'aux conférences religieuses sur la vie du saint cheikh, écoutant également la «yaqoutia», célèbre poème rédigé par le Cheikh. Cette manifestation, durant laquelle les habitants de la région offrent gîte et couvert aux visiteurs, est également l'occasion pour les retrouvailles des familles et des amis ainsi que pour la réconciliation des personnes en litige. La waâda accueille, chaque année, plus de 10 000 visiteurs qui viennent assister aux jeux de la fantasia et autres concours hippiques, appelée «eulfa» par les habitants de la région et qui voit la participation de cavaliers venus de différentes wilayas du pays, selon les organisateurs de cette manifestation. Durant ces jeux équestres, les cavaliers récitent des poèmes du melhour racontant l'histoire de la région, en présence des visiteurs entourant le site consacré à cet effet, non loin de la zaouïa et du mausolée de Sidi Cheikh. **Lyes C.**

## Pétrole

## Le Brent à près de 78 dollars

■ Les prix du pétrole repartaient en hausse hier en cours d'échanges européens, alors que les perturbations de l'offre, notamment en Libye, reprenaient le devant de la scène à la veille des données hebdomadaires sur les stocks américains.

Par Anis G.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en septembre valait 77,89 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 59 cents par rapport à la clôture de lundi.

Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'août prenait 78 cents à 74,72 dollars.

Le WTI a à nouveau repoussé son plus haut niveau depuis novembre 2014, dans la matinée à 74,84 dollars.

Lundi, les prix avaient reculé alors que les marchés digéraient un échange entre les Etats-Unis et l'Arabie saoudite, le premier consommateur mondial demandant au premier exportateur d'augmenter sa production de 2 millions de barils par jour, selon un chiffre évoqué par le président Donald



Trump. «Il ne faut pas oublier que l'Arabie saoudite n'a pas promis de déployer la totalité de ses 2 millions de barils quotidiens, et que même s'ils le voulaient il leur faudrait plusieurs mois pour produire à ce rythme», a souligné un analyste.

Après la dernière réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), l'Arabie saoudite avait évoqué une hausse de la production de un million de barils par jour pour l'Organisation et ses partenaires, dont la Russie.

Selon un communiqué du ministère russe de l'Énergie paru hier, le ministre Alexandre Novak et son homologue saoudite Khaled al-Faleh se sont entretenus au téléphone et ont réaffirmé un objectif d'un million de barils par jour de hausse.

Le marché s'inquiète d'un possible manque de l'offre alors que la majorité des exportations libyennes sont interrompues et que les Etats-Unis ont durci le ton sur les sanctions qui pour-

raient être imposées aux importateurs de pétrole iranien à partir de novembre.

«Ces risques viennent s'ajouter à une industrie vénézuélienne en baisse constante tandis que des problèmes d'infrastructures empêchent le pétrole du sud des Etats-Unis et du Canada d'atteindre le marché international», ont noté des analystes qui préviennent que le marché «épouse ses capacités de production sans augmenter son niveau réel d'extraction».

Dans ce contexte, les marchés attendront les données hebdomadaires sur les réserves des Etats-Unis.

Les chiffres gouvernementaux seront publiés jeudi par l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), tandis que la fédération professionnelle de l'American Petroleum Institute partagera ses données indépendantes mardi soir.

A. G./APS

## Zone OCDE

## La hausse des prix de l'énergie pousse l'inflation à augmenter

La hausse des prix de l'énergie pousse l'inflation à augmenter dans la zone des pays membres de l'Organisation de la coopération et du développement économiques (OCDE), indique hier un rapport.

«L'inflation annuelle dans la zone OCDE a augmenté à 2,6% en mai 2018, contre 2,3% en avril. Cette augmentation de l'inflation annuelle est la conséquence de l'évolution des prix de l'énergie qui ont augmenté en glissement annuel en mai à 9,1%, contre 6,1% en avril», a expliqué le document de l'OCDE, relevant que les prix alimentaires, de leur côté, ont ralenti à 1,5%, contre 1,6% en avril. Selon le document, l'inflation annuelle de l'OCDE, hors alimentation et énergie, était à 2,0% en mai 2018, contre 1,9% en avril. «L'inflation annuelle a augmenté dans toutes les grandes économies de l'OCDE en mai 2018, sauf au Canada où elle a été stable (à 2,2%)», a ajouté l'OCDE, précisant qu'elle a augmenté «nettement» en Allemagne (2,2% après 1,6%), en Italie (1,0% après 0,5%) et en France (2,0% après 1,6%). Aux Etats-Unis, elle a augmenté «plus légèrement» (2,8% après 2,5%), au Japon (0,7% après 0,6%) et au Royaume-Uni (2,3% après 2,2%). Le rapport indique par ailleurs que dans la zone euro, l'inflation annuelle, qui est mesurée par l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), a augmenté à 1,9% en mai, après 1,3% en avril, même hors alimentation et énergie, elle a également augmenté à 1,1% en mai, après 0,7% en avril.

L'Eurostat, une direction générale de la Commission européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire, a estimé pour le mois de juin 2018 une augmentation de l'inflation annuel-

le à 2,0%, conséquence de la hausse des prix de l'énergie. Sur un autre plan, l'inflation annuelle dans les pays du G20 a augmenté à 2,9% en mai 2018, après 2,7% en avril. Parmi les pays émergents

du G20, l'inflation annuelle a augmenté au Brésil (2,9% après 2,8%) et en Argentine (26,3% après 25,5%), a-t-on ajouté. Cependant, elle a été stable en Inde (à 4,0%), en Chine (à 1,8%), dans la

Fédération de Russie (à 2,4%) et en Afrique du Sud (à 4,3%), alors qu'elle a ralenti en Arabie saoudite (2,3% après 2,5%) et en Indonésie (3,2%, après 3,4%).

Salem K.

## Italie

## «Mesures urgentes» pour protéger les salariés et limiter les délocalisations

Le gouvernement italien a adopté des «mesures urgentes» visant, selon l'exécutif, à favoriser l'emploi dans la péninsule, en rendant plus coûteux les licenciements ou sanctionnant les entreprises subventionnées qui délocalisent. Le taux de chômage en Italie atteignait 10,7% en mai, un niveau largement supérieur à celui de la zone euro qui s'établissait à 8,4% le même mois. Réuni tard lundi soir, le Conseil des ministres «a adopté un décret-loi introduisant des mesures urgentes pour la dignité des travailleurs et des entreprises», indique un communiqué. Ces mesures visent notamment «à limiter l'utilisation des contrats à durée déterminée (CDD)». Concrètement, il ne sera plus possible de dépasser les 2 ans en CDD (contre trois auparavant), même en invo-

quant des circonstances exceptionnelles. En outre, les CDD se verront appliquer une charge de cotisations croissante de 0,5% à partir du premier renouvellement pour 4 renouvellements maximum, contre 5 auparavant. Les indemnités de licenciement jugé «injuste» sont également augmentées de 50% et pourront atteindre les 36 mois de salaire. Le décret-loi vise aussi «à préserver le niveau de l'emploi et à lutter contre les délocalisations des entreprises ayant reçu des aides de l'Etat», poursuit le communiqué. Cela signifie que toute entreprise ayant reçu une aide quelconque de l'Etat sera tenue de rembourser de deux à quatre fois le montant de l'aide si elle délocalise dans un délai de 5 ans après l'obtention de cette aide. Ces mesures, plus quelques autres

comme l'interdiction de la publicité des jeux de hasard ou la simplification des règles fiscales, étaient fortement voulues par le Mouvement 5 Etoiles (M5S, antisystème) qui en avait fait son cheval de bataille pendant la campagne électorale. Les organisations patronales ont dénoncé ces mesures. C'est «un bon moyen pour décourager les embauches», a commenté le Président de la Confindustria de Lombardie, Marco Bonometti, la région la plus riche d'Italie. «Il vaut mieux un contrat à durée déterminée que pas de contrat du tout», a-t-il dit dans une interview au quotidien «La Stampa». Le décret-loi adopté lundi soir par le gouvernement doit être examiné dans les 60 à 90 jours par le Parlement où il pourrait connaître des modifications.

May T.

## Note

## Standard &amp; Poor's améliore la perspective de la note souveraine du Sénégal

L'Agence de notation financière Standard & Poor's (S&P) a amélioré la perspective sur la note souveraine «B+/B» du Sénégal de «stable» à «positive», sur fond de consolidation budgétaire et d'anticipations de croissance solide. «La révision de notre perspective à positive reflète notre opinion selon laquelle la croissance du PIB réel du Sénégal demeurera solide en 2018-2021 et que le gouvernement est déterminé, d'une part, à ramener le déficit budgétaire à environ 3,0% du PIB l'année prochaine, et d'autre part, à réduire le financement en-dessous de la ligne, en conformité avec les critères définis par l'Union économique et monétaire ouest-

africaine (UEMOA)», a souligné l'agence dans un communiqué. S&P a également estimé que la performance extérieure du pays devrait s'améliorer dès le démarrage de la production offshore des blocs Sangomar et Rufisque en 2022-2024, notant que le déficit énergétique net du Sénégal – qui atteint actuellement 5% du PIB – pourrait alors tendre vers zéro. L'agence a fait remarquer, d'autre part, que la note du Sénégal est soutenue par «un cadre institutionnel relativement prévisible», et en particulier par son appartenance à l'UEMOA, rappelant que la croissance du PIB réel a presque doublé depuis le lancement en 2014 du Plan

Sénégal Emergent (PSE), passant d'environ 3,5% en moyenne sur la période 2011-2014 à plus de 7,0% l'an dernier. Elle a cependant noté que la faiblesse du revenu par habitant dans le pays, l'endettement extérieur important et l'accroissement de la dette publique contraignent la note. Au rang des faiblesses, S&P a indiqué que des obstacles continuent en outre de freiner les investissements étrangers, notamment les lacunes en matière de droits de propriété et le coût encore élevé de l'approvisionnement en électricité «malgré une amélioration progressive de la situation ces dernières années».

R. E.

Tizi-Ouzou / Projet du parc industriel de Souamaâ

# La wilaya propose de concéder 47 ha aux occupants-opposants

■ La wilaya de Tizi-Ouzou a proposé de concéder une superficie totale de 47 hectares aux occupants du site devant accueillir le projet du parc industriel de la commune de Souamaâ, à 55 km à l'est de Tizi-Ouzou, a indiqué le directeur local de l'industrie.

Par Lyes B.

**S**i exprimant lors d'une séance de travail, tenue au siège de l'Assemblée populaire communale de Souamaâ et initiée par l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Hamitouche Moula a expliqué que sur instruction du wali Mohammed Bouderbali et suite à plusieurs séances de travail avec les occupants pour tenter de lever le blocage sur ce projet, il a été décidé de réserver toute la bande des lots de terrain donnant sur la route nationale n°12 et qui représente une superficie totale de 17 ha aux concernés. Aux 17 hectares, s'ajoute une autre assiette esti-

mée 30 ha située sur la zone non aedificandi (non constructible), car traversée par un gazoduc, à concéder aux exploitants de ces parcelles qui seront donc régularisés dans le cadre de la concession agricole, a expliqué M. Hamitouche, soulignant que l'administration «n'a reçu aucune réponse de la part des intéressés concernant cette proposition». Rappelant que l'assiette de terrain de plus de 300 ha sur laquelle est projetée la réalisation du parc industriel de Souamaâ relève du domaine privé de l'Etat (suite à leur versement dans les années 1970 au Fonds national de la révolution agraire), le directeur local de l'industrie ainsi que les directeurs de wilaya des domaines et de la conservation



foncière, également présents à cette réunion, ont affirmé l'impossibilité d'accéder à la demande des occupants-opposants à ce projet qui réclament d'être reconnus en qualité de propriétaires terriens pour pouvoir être indemnisés. Ils ont également insisté sur la nature juridique domaniale de cette assiette qui, ont-ils dit, «est indiscutable et que, par conséquent, la solution ne peut être réglementaire. Il y a lieu de faire des concessions de part et d'autres, afin de dégager les solutions idoines à ce problème

qui perdure depuis la création de ce parc industriel par décret présidentiel en 2012, et qui bloque la concrétisation de ce projet créateur de 50 000 emplois directs». Le président d'APW, Youcef Aouchiche, qui a insisté sur l'importance de la création de cette zone pour booster l'investissement au niveau local et créer de la richesse et de l'emploi, a pris acte de la volonté des différentes parties, dont les comités de villages, les élus locaux, les exploitants qui réclament la propriété des terrains, voir ce

projet se réaliser. Cette séance de travail a permis de rapprocher les points de vue des différentes parties qui «doivent savoir faire des concessions, et cultiver la culture des compromis pour dégager des solutions consensuelles à ce problème, du moment qu'elles se sont toutes exprimées en faveur de la création de ce parc industriel», a-t-il dit, relevant que l'APW poursuivra ses efforts pour aboutir à la levée d'opposition sur ce projet.

L. B./ APS

Mascara

## Production agricole «record» attendue cette saison

**L**e président de la chambre de l'agriculture de la wilaya de Mascara, Mohamed Zougart, s'est dit satisfait de la production agricole «record» attendue cette saison et dont les premiers indices «sont encourageants». S'exprimant lundi lors des travaux de l'assemblée générale de la chambre de l'agriculture, M. Zougart a assuré que la production céréalière, toutes variétés confondues, devra atteindre les deux millions de quintaux. Elle sera, selon lui, de «très bonne

qualité» car n'ayant pas été endommagée par les pluies des mois de mai et juin derniers. La campagne moissons-battages se déroule dans de «bonnes conditions» grâce à la mobilisation de grands moyens matériels par la Direction des services agricoles et la coopérative de céréales et légumes secs (CCLS), a-t-on soutenu. Par ailleurs, le président de la chambre de l'agriculture a signalé une hausse de la production de la pomme de terre cette

année, qui devra atteindre 3,7 millions de quintaux dont 1,4 million de quintaux d'arrière-saison, récoltée l'hiver dernier et 2,3 millions de quintaux de pomme de terre de saison, récoltée au mois de mai dernier, avec une hausse de 300 000 quintaux par rapport à la saison précédente. Mohamed Zougart a mis l'accent sur la hausse de la production des autres récoltes agricoles à l'image des petits pois dont la production a atteint 240 000 quintaux, les olives et le raisin.

Cette hausse s'explique par l'excellente pluviométrie, enregistrée cette saison, avec 500 mm, et sa répartition sur plusieurs mois de l'année, en plus de l'adhésion des agriculteurs à la stratégie élaborée au profit du secteur et la maîtrise des techniques modernes. Le même responsable prévoit une persistance de la courbe de croissance de la production agricole durant la prochaine saison, au cours de laquelle de grandes quantités d'eaux seront mobilisées pour

l'irrigation, après le lancement de l'alimentation d'un grand nombre de communes en eau de mer dessalée et ceux des barrages vers l'irrigation des terres agricoles. Il est également prévu une augmentation des surfaces de terres agricoles irriguées, passant de 19 000 ha actuellement à 50 000 ha. Les membres de l'AG de la chambre de l'agriculture ont approuvé, au terme de leurs travaux, les rapports financier et moral de l'exercice écoulé.

Hocine A.

Oran

## Lancement prochain des travaux de réalisation de la STEP d'Oued Tlélat

**L**es travaux de réalisation de la station de traitement et d'épuration des eaux usées (STEP) d'Oued Tlélat, au sud d'Oran, seront lancés prochainement, a-t-on appris du directeur de la zone d'Oran de l'Office national d'assainissement (ONA). «Le cahier des charges pour la réalisation de cette station d'une capacité de 23 000 m<sup>3</sup>/jour a été élaboré. L'avis d'appel d'offres sera lancé prochainement», a indiqué à l'APS Abdelatif Façla, expliquant que la zone d'Oran, désignée comme agence régionale d'Oran, regroupe cinq wilayas dans l'Ouest du pays, à savoir Mostaganem, Mascara, Sidi Bel-Abbes, Ain Témouchent et Tlemcen. La zone d'Oran gère 36 centres d'assainissement, les réseaux de 212 communes relevant de 69 dairas, 26 stations de relevage et 44 stations d'épurations d'une capacité de 253 725 m<sup>3</sup>/jour, a-t-on détaillé. Le même

responsable a rappelé que 11 STEP assurent actuellement la réutilisation des eaux épurées à des fins agricoles en fournissant quelque 11 millions m<sup>3</sup>/an pour l'irrigation de périmètres totalisant une superficie agricole de 3 667 ha dont 912 ha à El Hennaya (Tlemcen) et le reste

est partagé entre Mascara et Ain Témouchent. Par ailleurs, M. Façla a fait état de la levée du gel de certains projets relevant du secteur de l'hydraulique, annonçant le lancement prochain des STEP de Beni Saf (Ain Témouchent) d'une capacité de 13 420 m<sup>3</sup>/jour, de Marsat Ben

M'hidi (Tlemcen) de 4 800 m<sup>3</sup>/jour, ainsi que la reprise des travaux d'équipements de la STEP de Mohammadia (Mascara), d'une capacité de 14 000 m<sup>3</sup>/jour. Par ailleurs, le ministère des Ressources en eau a donné son aval pour l'étude et LA réalisation d'un système

d'épuration de type jardin en filtration au profit de trois agglomérations secondaires à savoir Granine (Bethioua) dans la wilaya d'Oran, Aizeb (Mostaganem) et Safsaf (Benbadis) dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès.

S.H.

Bouira

## Le taux de couverture en matière d'AEP est de 85%

**L**e taux de couverture en matière d'alimentation en eau potable dans la wilaya de Bouira est de l'ordre de 58 % et atteindra les 90 % d'ici à la fin du mois de juillet, a assuré le wali de Bouira, Mustapha Limani, en marge d'une visite d'inspection dans les communes d'Ain Bessam, Bordj Khris, Mesdour et Oued El-Bardi, où il a mis en service et lancé une série de projets hydrauliques. «Actuellement, le taux de couverture en matière d'alimentation d'eau potable a atteint 85% dans la wilaya de Bouira. D'autres projets seront mis en service d'ici à la fin du mois de juillet en cours, ce qui nous permet-

tra d'arriver jusqu'à 90 % de couverture, et 95 % d'ici à la fin de l'année», a souligné le premier magistrat de la wilaya dans un point de presse tenu en marge de sa visite. Selon les détails fournis par M. Limani, 44 communes de la wilaya de Bouira sont raccordées aux réseaux d'AEP et sont alimentées de façon quotidienne grâce aux projets des grands transferts des deux barrages É à savoir Koudiet Acerdoune et Tiledit. Dans la matinée, M. Limani avait procédé à la mise en service, ainsi qu'au lancement de plusieurs projets hydrauliques au profit des populations des villages enclavés d'Ain

Bessam, de Bordj Khris et d'Oued El-Bardi. Le chef de l'exécutif a saisi cette occasion pour réitérer la volonté des autorités locales de la wilaya de poursuivre sans relâche leurs efforts afin de raccorder toutes les localités restantes de la wilaya. Au cours de sa dernière visite à Bouira, le ministre des Ressources eau, Hocine Necib, avait qualifié le raccordement de toutes les régions enclavées et éparses du pays aux réseaux d'alimentation en eau potable de «déli à relever», tout en réaffirmant l'engagement de l'Etat à mobiliser tous les moyens nécessaires pour atteindre cet objectif.

R.R.



Maroc

# Poursuite de la mobilisation pour dénoncer le procès des militants du Hirak du Rif

■ Les lourdes peines infligées aux détenus du mouvement de contestation Hirak du Rif par la chambre criminelle de la cour d'appel de Casablanca continuent de susciter la colère et l'indignation des acteurs de la société civile marocaine et les défenseurs des droits de l'Homme, appelant à la poursuite des sit-in et des rassemblements pour réclamer la libération des militants condamnés «injustement».

Par Farid M.

**A**l Hoceima, la tension demeure vive, ont rapporté plusieurs médias locaux, annonçant le maintien des rassemblements pour réclamer la libération des détenus du mouvement rifain, alors que les autorités marocaines ont renforcé le dispositif sécurité déployé dans cette région pour faire face à d'éventuelles manifestations.

Samedi dernier, des affrontements violents entre les forces de l'ordre et des manifestants avaient éclaté, engendrant plusieurs blessés parmi les policiers marocains et une série d'arrestations. Dimanche, un sit-in a été tenu par des femmes, proches des personnes incarcérées, dont la mère de Nasser Zefzafi, venues exprimer leur solidarité avec les personnes détenues suite aux événements ayant eu lieu dans cette ville. Les femmes présentes n'ont pas hésité à scander des slogans hostiles au Makhzen, exigeant la libération immédiate de tous les militants emprisonnés et l'annulation des condamnations prononcées par la cour d'appel de Casablanca qui avait rendu un verdict jugé sévère, infligeant des peines allant jusqu'à 20 ans de prison ferme à l'encontre des animateurs du mouvement Hirak du Rif. Les familles des détenus ont exprimé à l'occasion leur colère envers la justice marocaine qui avait jugé, dénonçant-elles, des «militants politiques» qui n'avaient «commis aucun crime» pour mériter un «tel châtiement». A l'étranger, notamment en France, des acteurs de la société civile et la diaspora marocaine ont tenu lundi un sit-in devant le siège de l'ambassade marocaine à Paris



pour dénoncer le procès Hirak et revendiquer la liberté pour les prisonniers «politiques». Des appels à la poursuite des actions de mobilisation, au Maroc et à l'étranger, contre l'emprisonnement des militants du mouvement rifain, sont également lancés via les réseaux sociaux. Après les rassemblements tenus à la grande place du Trocadéro et à Montreuil à Paris, le collectif de solidarité Rif a appelé à la tenue d'un sit-in au vieux port à Marseille le 7 juillet prochain pour la défense des droits de l'Homme et pour soutenir les militants rifains du Maroc. Dans ce contexte, le secrétaire général du Parti de la justice et du développement (PJD), Abdelilah Benkirane, a exprimé son souhait que le roi Mohammed VI accordera une grâce aux militants

condamnés. S'exprimant à la presse locale, l'ancien Chef du gouvernement a estimé que le verdict de la cour d'appel de Casablanca a été sévère à l'encontre des accusés dans le cadre des événements d'Al Hoceima.

## Les détenus entament une grève de la faim illimitée

Les détenus du mouvement Hirak du Rif ont entamé une grève de la faim illimitée, protestant contre le verdict prononcé par la Cour de Casablanca mardi dernier dans lequel de lourdes peines ont été infligées aux militants de la contestation qui avait ébranlé le royaume marocain depuis octobre 2016. Incarcérés à la prison d'Oukacha de Casablanca, les militants du

Hirak ont décidé d'observer une grève de la faim illimitée pour protester contre les lourdes peines prononcées à leur encontre la semaine dernière par la cour d'appel et refusent également de faire appel des jugements prononcés. Selon des proches des militants, cités lundi par des médias locaux, les détenus du mouvement sont entrés en grève de la faim pour réclamer leur libération immédiate et rejeter le verdict du procès qui avait, rappelons-le, suscité une vague d'indignation notamment des organisations de défense des droits de l'Homme, des comités de soutien aux militants de la contestation, ainsi qu'au-près des populations marocaines. L'un des frères de Mohamed Jelloul, numéro deux du mouvement Hirak, dénommé

Khaled Jelloul, a écrit lundi sur sa page facebook qu'il avait reçu la veille un appel téléphonique de son frère, condamné à 10 ans de prison ferme lors de ce procès, pour l'informer que tous les détenus ont décidé d'observer à partir de lundi une grève de la faim pour réclamer leur libération et dénoncer les condamnations «injustes» de la justice marocaine à leur encontre. La même source a souligné que le militant emprisonné Mohamed Jelloul a confié à son frère que l'état de santé du détenu Rabie el ablak, activiste rifain très connu au Maroc, condamné à 5 ans de prison ferme, s'est détérioré et qu'il se trouve dans une phase «très dangereuse», après avoir entamé son 26<sup>e</sup> jour de grève de la faim.

F. M./Agences

## Sahara occidental

### La RASD «satisfaite» du rapport du président de la Commission de l'UA

**L**e rapport sur la question du Sahara occidental, présenté par le président de la commission de l'Union africaine, Moussa Faki Mahamat, dans le cadre de la mise en œuvre de la décision 653 de la 29<sup>e</sup> session de la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement, tenue en juillet 2017, renforce davantage l'implication de l'Organisation panafricaine dans la gestion de la question du Sahara occidental au niveau des Nations unies. Ce rapport adopté à l'unanimité par les chefs d'Etat et de gouvernement, rend compte des interactions du président de la Commission avec les autorités des deux parties, la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et le Maroc, ainsi qu'avec celles des pays voisins, l'Algérie et la Mauritanie. Comme le recommande le rapport dans son paragraphe 21 (a), l'Union africaine est appelée à renforcer son «implication dans la recherche d'une

solution au conflit, au titre de sa responsabilité dans la promotion de la paix et de la sécurité et de la stabilité sur l'ensemble du continent, et conformément aux instruments pertinents de l'UA et le rôle qui lui est reconnu en tant qu'Organisation régionale, par la Charte des Nations unies». Dans son paragraphe 14, le rapport du président Faki reflète fidèlement la position de la RASD qui souligne que l'UA «doit jouer un rôle important, de concert avec les Nations unies, tout en exprimant sa disponibilité à engager immédiatement des négociations directes, sans conditions préalables, avec le Maroc, qui porte la responsabilité de l'impasse actuelle, ayant jusqu'ici rejeté toutes les propositions de sortie de crise et continuant à faire obstacle aux négociations demandées par le Conseil de sécurité du fait des conditions préalables qu'il pose». Le rapport fait également référence à d'autres

aspects évoqués par le président de la commission et les autorités sahraouies dont la souffrance des réfugiés sahraouis, la frustration croissante des jeunes et leur impatience, l'exploitation illégale des ressources naturelles sahraouies et la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés de la RASD. Sur la substance, le rapport de M. Faki rappelle la position de la RASD sur cette question et affirme que «le Maroc viole le principe de l'UA de l'intangibilité des frontières héritées à l'indépendance» et souligne «le caractère inaliénable du droit du peuple du Sahara occidental à l'autodétermination». Par ailleurs, le soutien de l'UA aux efforts onusiens tel que recommandé dans le paragraphe 21 (b), rapport du président de la commission, devra être basé sur les résolutions des Nations unies et des décisions de l'Union africaine, qui ont constamment demandé aux deux parties de

reprendre, sans délais, de bonne foi et sans conditions préalables, les négociations directes, pour parvenir à une solution politique juste durable et mutuellement acceptable qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental. Il est, en outre, à souligner que ce rapport recommande également à l'UA de soutenir pleinement l'Envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies dans sa démarche et ses efforts visant à relancer, sans délais et sans conditions, les négociations entre les deux parties aux conflits, le Front Polisario et le royaume du Maroc. Le président de la commission affirme dans son rapport qu'il a pu noter chez les deux parties «leur engagement à coopérer avec M. Kohler en vue de relancer le processus de négociation et parvenir à une solution».

Sara H./ APS



## Allemagne

# L'accord de Merkel sur les migrants déjà critiqué

■ L'accord d'Angela Merkel pour sauver son gouvernement, qui prévoit de refouler de nombreux migrants arrivant en Allemagne, suscite déjà des critiques, avec un risque d'effet domino qui se dessine dans le reste de l'Europe et notamment en Autriche.

Par Rosa C.

Le gouvernement autrichien a annoncé hier être «prêt à prendre des mesures pour protéger ses frontières» après les restrictions sur les demandeurs d'asile annoncées la veille par la chancelière pour résoudre la crise gouvernementale à Berlin. «Nous serons obligés de prendre des mesures pour éviter des désavantages pour l'Autriche et sa population» et «protéger nos frontières sud en particulier», celles avec l'Italie et la Slovaquie, a-t-il dit.

Face à la pression de l'aile la plus à droite de sa coalition gouvernementale qui menaçait de claquer la porte, Angela Merkel a de facto accepté de clore définitivement sa politique d'accueil généreuse initiée en 2015.

La chancelière avait à l'époque pris la décision controversée d'ouvrir les portes de son pays à des centaines de milliers de demandeurs d'asile.

L'accord conclu lundi soir dans la douleur entre son parti

de centre-droit (CDU) et le parti bavarois très conservateur CSU, prévoit d'une part de placer les migrants arrivant en Allemagne, mais déjà enregistrés dans un autre pays de l'UE, dans des «centres de transit» à la frontière avec l'Autriche.

Cela concerne dans la réalité la grande majorité des demandeurs d'asile qui ne seront donc plus comme aujourd'hui répartis dans tout le pays.

Ils seront ensuite renvoyés dans le pays d'entrée de l'UE dans le cadre d'accords bilatéraux, ou, si de tels accords ne sont pas possibles, refoulés vers l'Autriche voisine par où ils arrivent le plus souvent.

C'est sur ce point que les réactions en Autriche, pays dirigé par un gouvernement associant conservateurs et extrême droite, s'annoncent les plus vives.

Et Vienne se prépare à son tour à refouler les migrants arrivant depuis l'Italie notamment, principale porte d'entrée pour eux aujourd'hui dans l'Union européenne.



PH. > D. R.

Les concessions octroyées par Angela Merkel sous la pression de sa droite dure risquent donc de remettre en cause les grands principes du tout récent sommet de l'UE sur les migrants: promesse de privilégier des solutions européennes face aux tentations nationales et aide à l'Italie.

Par ailleurs, en Allemagne même, Angela Merkel n'est pas encore sortie d'affaire pour sa crise gouvernementale.

Si elle est parvenue à amadouer son ministre bavarois de l'Intérieur, Horst Seehofer, elle va devoir encore convaincre son autre partenaire, cette fois du centre gauche, d'avaliser l'accord.

Or, le parti social-démocrate (SPD) a réservé jusqu'ici sa réponse, demandant du temps pour l'examiner. S'il refuse, la

crise gouvernementale reprendra de plus belle. Une réunion au sommet sur le sujet entre les trois partenaires de la coalition, CDU d'Angela Merkel, CSU du ministre de l'Intérieur, et SPD, est prévue hier vers 16h00 GMT.

Les premières réactions au SPD, et plus généralement à gauche, ne sont guère favorables.

L'un des spécialistes sociaux-démocrates pour les questions migratoires, Aziz Bozkurt, a fustigé un accord qui va «totalement dans le sens de l'extrême droite». Les écologistes et la gauche radicale en Allemagne ont eux qualifié les «centres de transit» envisagés à la frontière pour les migrants de «camps d'internement», dans une référence au passé nazi du pays. Les sociaux-démocrates avaient du reste, il y a encore trois ans, catégorique-

ment refusé de tels centres, déjà discutés à l'époque face à l'afflux de demandeurs d'asile.

Angela Merkel reste donc sous pression. Et politiquement, même si elle a dans l'immédiat évité l'éclatement de son gouvernement, elle ressort politiquement un peu plus affaiblie par les attaques en règle dont elle a fait l'objet de la part de Horst Seehofer.

Difficile d'imaginer que la chancelière puisse avoir désormais une relation apaisée avec son ministre de l'Intérieur et son parti bavarois, qui ont ouvertement remis en cause son autorité pendant des semaines.

«Le climat dans une coalition gouvernementale n'a probablement jamais été aussi empoisonné que dans celle-ci», a commenté hier le quotidien «Bild».

R. C.



## Points chauds

### Protection

Par Fouzia Mahmoudi

Fort du soutien indéfectible et apparemment inconditionnel de l'administration américaine, Israël continue sur sa lancée et trouve toujours plus de façons de nuire au peuple palestinien. Car après avoir tué des dizaines de «marcheurs» palestiniens désarmés lors de manifestations dénonçant la reconnaissance américaine de Jérusalem comme capitale d'Israël, les autorités israéliennes ont décidé de punir encore plus ce peuple martyr en visant leur porte-monnaie. Les Palestiniens ont en effet vivement dénoncé cette semaine l'adoption par le Parlement israélien d'une nouvelle loi permettant de geler le transfert à l'Autorité palestinienne du montant des allocations qu'elle accorde aux familles des détenus palestiniens. «C'est une décision dangereuse, un acte de piraterie, un vol qui revient à vouloir supprimer l'Autorité palestinienne», a affirmé Saëb Erakat, le secrétaire général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP). «Israël vole les terres et l'argent du peuple palestinien et tout cela résulte des décisions du président américain (Donald) Trump qui soutient Israël», a ajouté ce haut responsable. Le texte approuvé lundi par le Parlement israélien prévoit que les sommes versées aux détenus palestiniens seront déduites du montant des fonds qu'Israël prélève au titre de la TVA ou des droits de douane sur les produits importés par les Palestiniens. Ces fonds sont ensuite reversés à l'Autorité palestinienne. L'Autorité palestinienne présidée par Mahmoud Abbas verse des allocations aux familles de Palestiniens détenus par Israël en fonction des peines qui leur ont été infligées par la justice israélienne. Selon un des initiateurs de la loi, Avi Dichter, un député du Likoud, le parti de droite du Premier ministre Benjamin Netanyahu, les sommes versées aux familles représentent 7% du montant du budget de l'Autorité palestinienne, soit 330 millions de dollars par an. Plus rien n'étonne ainsi venant de la part du gouvernement israélien qui a définitivement et ouvertement renoncé à tout dialogue constructif avec les Palestiniens et qui n'aspire plus qu'à trouver tous les moyens possibles pour leur rendre la vie impossible. Reste à savoir si comme toujours les instances internationales resteront les bras croisés face à ce nouveau dépassement israélien ou si elles voteront encore et toujours des résolutions aux résultats stériles. Mais aucune action sérieuse de la part de l'ONU ne semble envisageable alors que les USA ont bien fait comprendre qu'Israël jouit de leur protection totale et inaliénable. F. M.

## Yémen

### Plus de 50 morts en deux jours, les Houthis se renforcent à Hodeida

Plus de cinquante personnes, dont des civils, ont été tuées en deux jours de bombardements au sud de la ville de Hodeida, dans l'ouest du Yémen, où les rebelles ont renforcé leurs positions défensives, ont indiqué hier des sources militaires, hospitalières et des témoins.

Dans la ville, cible d'une offensive des forces progouvernementales, les rebelles Houthis ont creusé des dizaines des tranchées, ont rapporté des témoins. Ils ont également établi des positions défensives en barrant les routes avec des blocs en béton et des conteneurs, selon ces sources.

Les rebelles ne cessent d'acheminer, à la faveur de la baisse des combats autour de Hodeida, des renforts tout comme les forces progouver-

mentales, selon des sources militaires. Ces préparatifs militaires ont précédé le retour lundi de l'émissaire de l'ONU, Martin Griffiths, à Sanaa où il espère obtenir un accord des rebelles pour épargner la ville de Hodeida et son port, essentiel pour les importations de produits alimentaires et l'acheminement de l'aide humanitaire. Dimanche et lundi, 43 Houthis ont été tués dans les bombardements aériens sur les lignes de front au sud de la ville, ont indiqué des sources de l'hôpital Al-Alfi à Hodeida.

Selon des sources militaires, les positions des Houthis à Zabid, al-Tuhaita et Beit al-Faqih, trois villes au sud de Hodeida ont été particulièrement visées par l'aviation de la coalition menée par l'Arabie saoudite qui intervient depuis 2015 contre les

rebelles au Yémen. Près de Zabid, trois civils ont été tués et quatre autres blessés dans un raid aérien de la coalition visant des véhicules militaires des rebelles, ont indiqué des sources médicales.

Des témoins ont précisé que le véhicule des victimes a été touché alors qu'il circulait près d'un convoi des Houthis.

A l'ouest d'Al-Tuhaita, huit autres civils, dont quatre enfants, sont morts dans un tir de roquette attribué par des habitants aux rebelles. Des sources médicales ont confirmé ces morts tandis que les habitants ont précisé qu'une maison avait été détruite par le tir.

Ces victimes portent à 483 le nombre de morts, dont 11 civils, dans la province de Hodeida depuis l'intensification de la campagne militaire le 13 juin.



Célébration du 56<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance

# La musique symphonique à l'honneur

■ «*Farha wa salam*» (Joie et paix), un concert de chants patriotiques, a été animé lundi soir à Alger par l'Orchestre symphonique et le Chœur de l'Opéra d'Alger, dirigés par le maestro Amine Kouider et une pléiade d'artistes, en commémoration du 56<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie et la fête de la Jeunesse.



Par Abla Selles

Le public relativement nombreux, venu à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, a assisté au spectacle «*Farha wa Salam*» (Joie et paix). Le public, venu dès les premières heures de la soirée, a pu apprécier, près d'une heure et demie durant, un florilège de chansons sublimant la patrie, l'amour et la paix, à travers un programme déroulé en quatre parties, conduit par plusieurs voix, dont celle de Zakia Mohamed, accompagnées par 50 instrumentistes et une quarantaine de choristes.

Ouvrant la soirée avec une dizaine de chants patriotiques, dont «*Min Djibalina*», «*Min adjlika ya watani*» et «*El Dzaïer inch Allah atahlou*», Zakia Mohamed a ensuite interprété avec une voix limpide et étoffée, sur des arrangements de Hocine Bouifrou, «*Allah mahabba*», «*El hodn eddafi*» et «*Djazaïr ya bladi*», soutenue par le ton solennel et percutant de l'orchestre, sous les applaudissements et les youyous du public.

Les sopranes, Meriem Lazali, Taos Arhab, Souhila Benlecheheb, et les ténors, Hocine Belhadj, Mounir El Djazaïri, Réda Raiss, Hadj Aïssa

Amara, ainsi que le jeune rappeur Housssem Caméliou, ont pris le relais, mettant en valeur leurs larges tessitures, dans un rendu empreint de technique et d'intonations aux tons de blues, à l'instar de Meriem Lazali qui a enflammé la salle avec ses envolées lyriques.

En hommage au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, les solistes ont ensuite interprété, «*Chamâa Lil'Watane*» (Une bougie pour la Patrie) et «*Li Naïch maân fi Salam*» (Vivons ensemble dans la Paix) – dont le refrain a été repris dans plusieurs langues –, deux pièces écrites par le poète

et ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi, présent à cette soirée, et mises en musique par Mounir El Djazaïri.

Entre les deux parties, l'Orchestre symphonique de l'Opéra d'Alger a, comme pour apporter plus de solennité à la soirée, interprété «*L'Hymne à la joie*» de Ludwig Van Beethoven et «*Carmina Burana*» de Carl Orff, rendue pour la circonstance avec un texte algérien, écrit par Rabeh Kadem, sous le titre de «*Min adjleki ya Djazaïr*».

Le public, savourant tous les moments de la soirée, a longtemps applaudi les artistes, honorés et rappelés à l'issue de

la soirée pour le salut final.

Lors de cette soirée commémorative, le ministre de la Culture a annoncé le projet de création de quatre orchestres symphoniques, de l'Est et de l'Ouest, celui de jeunes, ainsi que l'Orchestre symphonique amazigh qui s'attellera, a-t-il déclaré, à «*élever au rang de l'universalité la chanson amazigh*», portée jusqu'alors par de grands compositeurs et interprètes, à l'instar de Chérif Kheddoum, Lounès Matoub et Na Cherifa.

Organisé par l'Opéra d'Alger sous l'égide du ministère de la Culture, le concert de chants patriotiques et de musique symphonique «*Farha wa salam*», célébrant le 56<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance de l'Algérie et la fête de la Jeunesse est reconduit le 5 juillet à Tizi-Ouzou.

A. S./APS

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

**Galerie d'Arts Asselah (39, rue Asselah-Hocine, Alger-Centre)**

**Jusqu'au 12 juillet :** Exposition de peinture de l'artiste Aïssa Khelifi.

**Librairie La Renaissance de Riadh El-feth (El-Madania, Alger)**

**Samedi 5 juillet à partir de 14h :**

L'Oref, en partenariat avec le magazine L'vresq et la librairie La Renaissance, organise la rencontre «*Heure du livre*», avec Kamel Bouchama, sous le thème «*Littérature et Histoire en débat*», consacrée à l'œuvre d'Amin Zaoui, en sa présence.

Modératrice : Nadia Sebkhli.

**Galerie d'art «Couleurs et patrimoine» (El Biar)**

**Du 30 juin au 7 juillet :** Une exposition de l'artiste Abderrahmane Lebouchka nommée «*Dziriete*».

**Complexe culturel Abdelouahab-Salim (Chenoua, Tipasa)**

**Mercredi 4 juillet à 22h :** Concerts de Amine TGV, Narimane, Kader 44 et Mohamed Sghir.

**Jeu 5 juillet à 22h :** Concerts de Boualem Chaker, Bilel Milano, Ali Ibehrine et Kamilia Nour.

**Salle de spectacle Les Issers de Boumerdès**

**Mercredi 4 juillet à 22h :** Concerts de Noureddine Dziri, Khitano, Didine Karoum et Ghani El Djazaïri.

**Jeu 5 juillet à 22h :** Concerts de Sidali Alia, Khaled Mahboub, Gana El-Maghaoui et Cylina.

**Salle du 8-Mai-1945 (Kherrata, Béjaïa)**

**Jeu 5 juillet à 18h :** Concerts de Mouloud Naït Zaem, Gouerouj Lounès et Lounis sofiane.

## Journées nationales du théâtre pour enfants à Boumerdès

### Engouement des enfants pour les pièces théâtrales

L'ouverture, lundi à Boudouaou, des 12<sup>es</sup> Journées nationales du théâtre pour enfants a été marquée par la présentation d'un nombre de représentations théâtrales, très appréciées par les enfants, présents en grand nombre à cette manifestation. De nombreuses figures de la scène artistique nationale ont pris part à la cérémonie d'ouverture de cette manifestation, marquée par la présence de nombreux invités d'honneur, à l'image des représentants des délégations culturelles de Tunisie et de la Palestine, et du comédien Hamid Achouri, honoré à l'occasion. Abrité par la salle

des spectacles du théâtre de Boudouaou, cet événement artistique de quatre jours, organisé à l'initiative de l'association du théâtre éponyme, en coordination avec les services de la commune, a été inauguré par un grand carnaval, dont l'animation a été assurée par la troupe chevaleresque «*Yakout*» de Sétif, les représentants des troupes théâtrales participantes, de jeunes scouts algériens, et de nombreuses associations d'enfants, qui ont sillonné les artères principales de la ville. Ces journées théâtrales ont été inaugurées par une représentation théâtrale intitulée «*Houriâ*» de l'association du

théâtre régional de Mostaganem, avant l'ouverture d'une exposition mettant en exergue différentes réalisations du Théâtre national en général, et du théâtre de Boudouaou en particulier. Entre autres représentations théâtrales programmées, le président de l'association organisatrice, Zoukari Redouane, a cité «*El Kanz Al Mafkoud*» (Le trésor perdu) de l'association Tagrarate pour la culture et les arts de Tlemcen, «*El Kird Oua L'film*» (Le singe et le film) de l'association «*Achbal Arrakh*» d'Alger, «*Aoudate Assarssour*» (Le retour du cafard) de la coopérative «*Al Michaâl*» de Sidi Bel-Abbès, et

«*Ali Baba Oua Lkenz*» de la coopérative «*Thouraya*» de Tiaret. Une cérémonie pour la distinction des meilleurs comédiens, pièces et troupes théâtrales, en termes de mise en scène et thèmes choisis, avec le prix du «*Masque d'or*», clôturera ces journées théâtrales, a-t-il ajouté. M. Zoukari a signalé la sélection de ces pièces théâtrales en lice pour le «*Masque d'or*» par un jury spécial, au moment où de nombreuses autres représentations théâtrales, hors compétition, sont prévues au niveau d'autres localités de Boumerdès, a-t-il fait savoir. F. H.

## Festival national de théâtre universitaire de Sétif

### «El Massjoune raqam 80» décroche le prix du meilleur spectacle

La pièce «*El Massjoune raqam 80*» (Le prisonnier n° 80) de la wilaya de Mila a décroché le prix du meilleur spectacle du Festival national de théâtre universitaire de Sétif.

Le prix du jury du festival, dont la cérémonie de clôture a été organisée dans la nuit de dimanche à lundi à la maison de la culture Houari-Boumediène, a été décerné à la pièce «*Ma Kabl Ethakafa*» (Avant la culture) de la troupe de Jijel, tandis que le prix de la meilleure réalisation est revenu à «*Raksat El Maout*» (La danse de la mort) de

Tamanrasset et celui du meilleur texte théâtral à «*Karma*» de la troupe de Mostaganem.

Côté artistes, Yahia Boudoucha de Skikda a remporté le prix de la meilleure musique alors que le prix de la meilleure scénographie est allé à Souhil Bouhefra de Sétif.

Mohamed Aliké de Mila et Seif Eddine Bendar d'Alger se sont partagés le prix de la meilleure interprétation masculine, alors que les deux étudiantes Imène Bendjama de Jijel et Malika Kotni d'Alger ont obtenu le prix de la meilleure interprétation féminine. Le prix de la meilleure seconde interprétation mas-

culine a été attribué par le jury à Kamel Denouki de Djelfa et celui de la meilleure seconde interprétation féminine à Chirine Berkat de Jijel et Henia Lazaar de Constantine. Cette 13<sup>e</sup> édition du festival qui a réuni 300 étudiants de 20 troupes théâtrales des différentes universités du pays, a été marquée par une «*concurrence serrée*», a estimé le commissaire de la manifestation, Ismail Inzarène. Le célèbre comédien et humoriste Hakim Dekkar a considéré, quant à lui, que l'espace universitaire est idéal pour la créativité. L. B.



## Deuxième tournoi international de jeu d'échecs de Constantine Début de la compétition jeudi prochain

LA MAISON de jeunes Ahmed-Saâdi de Constantine abritera, à partir de jeudi prochain, la 2<sup>e</sup> édition du tournoi international de jeu d'échecs, coïncidant avec le 56<sup>e</sup> anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse, a-t-on appris lundi du président de l'Association sportive du jeu d'échecs (ASEC), Mamdouh Djeghri.

Organisé par cette association en coordination avec la ligue d'échecs de la wilaya de Constantine, la Fédération algérienne de la discipline et la direc-

tion locale de la jeunesse et des sports (DJS), ce tournoi se poursuivra jusqu'au 7 juillet, et ce, dans les catégories de plus de 1700 points et moins de 1700 points. Cette joute enregistre la participation d'échéphiles venus de Palestine, Tunisie et Danemark, et de 10 wilayas du pays représentant plus de 20 clubs, parmi lesquels des champions nationaux et internationaux, selon la même source. Des récompenses financières seront octroyées aux vainqueurs de ce tournoi, a-t-on encore indiqué.

### Football

## L'USM Alger réquisitionne 18 évaluateurs pour chapeauter les journées de prospection

DIX-HUIT évaluateurs techniques ont été réquisitionnés par la direction de l'USM Alger pour chapeauter les opérations de prospection qui se déroulent actuellement au stade Omar-Hamadi (Bologhine) avec l'objectif de dénicher de nouveaux talents susceptibles d'intégrer les catégories U15, U17, U19 et 21 du club, a annoncé lundi le nouveau Directeur technique sportif des Rouge et Noir (DTS), Driss Ghimouz.

«Plusieurs centaines de jeunes footballeurs, de différentes catégories d'âge, se sont présentés à ce disputement avec l'espoir d'intégrer l'USMA. Nous avons donc réquisitionné 18 observateurs et évaluateurs pour réduire au maximum les risques de passer à côté d'un éventuel oiseau rare», a expliqué Ghimouz dans une interview accordée lundi au site officiel du club. «La nouveauté cette année réside dans le fait que la direc-

tion du club a mis à notre disposition un centre, destiné à héberger d'éventuels candidats provenant d'autres wilayas», a ajouté le nouveau DTS du club.

Ainsi, le fait d'habiter hors d'Alger ne sera plus «un prétexte» pour recaler un talent susceptible de faire les beaux jours du club dans un futur proche.

La prospection a débuté dimanche matin, avec la catégorie des moins de 21 ans. Selon la direction des Rouge et Noir, «plus de 200 joueurs» se sont présentés à ces tests, supervisés par des figures emblématiques du club, notamment Mustapha Aksouh, Mahieddine Meftah, Tarek Ghoul, Amirouche Lalili et Farid Bengana.

Prochainement, ce sera au tour des autres catégories, notamment, les U15, U17 et U19 de subir des tests d'évaluation, en vue d'être retenus peut-être dans l'effectif algérois.

### Formation

## 60 candidats retenus pour le stage de préparateur physique

LE DÉPARTEMENT de la formation de la Direction technique nationale (DTN) a retenu 60 candidats (messieurs et dames) pour suivre un stage de formation pour devenir préparateurs physiques, a annoncé lundi la Fédération algérienne de football (FAF).

La sélection de ces 60 candidats s'est faite sur la base des résultats obtenus lors du

concours qui s'est déroulé les 9 et 10 mai 2018 à l'École supérieure des sciences et technologies du sport (ESSTS).

Le stage de préparateur physique se déroulera au mois de septembre prochain. Les candidats admis seront informés des modalités d'inscription ultérieurement.

R S

## JM-2018/Algérie/Mohamed Hattab, ministre de la Jeunesse et des Sports :

# «Plus question de rééditer les mêmes petites performances à l'avenir»

■ Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, a réaffiché, lundi à Oran, sa déception vis-à-vis des résultats réalisés par la délégation algérienne au cours de la 18<sup>e</sup> édition des Jeux méditerranéens, clôturés la veille à Tarragone (Espagne).



Par Racim S.

«Il est clair que les résultats enregistrés à Tarragone ne reflètent guère nos grandes ambitions avant ces jeux. Il faudra donc tirer les conclusions nécessaires pour que ce genre de parcours ne se répète plus», a déclaré M. Hattab en marge de la cérémonie de la réception de l'emblème des Jeux méditerranéens, au siège de la commission nationale de l'organisation de la prochaine édition à Oran qu'il a ramené de Tarragone.

La «moisson» algérienne en terre espagnole est considérée comme étant la plus faible dans

l'histoire des participations des sportifs algériens dans cette manifestation. L'Algérie n'a pu décrocher que 13 médailles (2 or, 4 argent et 7 bronze) et une modeste 15<sup>e</sup> place au classement final des médailles, qui a sacré l'Italie, avec 156 breloques (56 or, 55 argent, 45 bronze), suivie de l'Espagne avec un total de 122 (38 or, 40 argent, 44 bronze) et la Turquie avec 95 (31 or, 25 argent, 29 bronze).

«Hormis quelques athlètes qui ont réussi à s'illustrer même dans des disciplines difficiles, que je tiens à féliciter au passage, nos athlètes ont été loin des attentes. Il faudra chercher les causes de cette déconvenue, et c'est la raison pour laquelle d'ailleurs j'ai

mis en place une commission technique pour l'évaluation du parcours de notre délégation», a encore dit le ministre.

Il a reconnu, en outre, que la qualité de la préparation des sportifs algériens «ne répondait pas aux normes», prévenant que «les choses vont changer à l'avenir».

M. Hattab a d'ailleurs exigé que les préparatifs pour la prochaine édition des Jeux méditerranéens qu'abritera Oran en 2021 «démarrent dès maintenant», tablant sur une «moisson de premier ordre lors des prochains jeux, d'autant qu'ils seront organisés dans notre pays», a-t-il dit.

R. S./APS

### Jeux méditerranéens-2021

## L'emblème est à Oran avant 1 094 jours de la 19<sup>e</sup> édition

L'emblème des Jeux méditerranéens est arrivé lundi en fin d'après-midi à Oran, avant 1 094 jours du coup d'envoi de la 19<sup>e</sup> édition de cette grande manifestation sportive prévue dans la capitale de l'Ouest du pays en 2021.

L'avion qui emmenait l'emblème ramené de Tarragone (Espagne), où s'est achevée la veille la 18<sup>e</sup> édition, par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, s'est posé vers 17h00 sur le tarmac de l'aéroport

Ahmed-Benbella. A son attention, il y avait une délégation composée essentiellement d'anciens champions sportifs, à l'image du boxeur Mustapha Moussa et des handballeurs, Mustapha Doubala et Abdelkrim Bendjemil, ainsi que les représentants de la société civile.

Le ministre et ses accompagnateurs ont pris par la suite la direction du siège du Comité d'organisation national des jeux sis au boulevard du Front de mer, où a été

organisée une cérémonie symbolique lançant la préparation officielle de la 19<sup>e</sup> édition.

Dans son allocution pour la circonstance, le ministre de la Jeunesse et des Sports a qualifié d'«historique» les moments de la réception de l'emblème des organisateurs de l'édition espagnole, promettant que l'Algérie et Oran en particulier vont faire de l'événement méditerranéen de 2021 une «totale réussite».

«Oran, grâce à ses nouvelles réalisations en matière

d'infrastructures sportives et hôtelières, et tout le développement que connaît cette ville dans les différents domaines, n'a rien à envier à Tarragone ou toute autre ville de la méditerranée, et elle va le prouver en 2021», a-t-il dit, tout en se félicitant de «l'engagement de la population oranaise pour l'évènement», un engouement traduit, selon lui, par «cet accueil chaleureux réservé par toutes les composantes de la société civile oranaise à l'emblème des Jeux méditerranéens».

Le wali d'Oran, Mouloud Cherifi, a abondé dans ce sens, non sans rendre hommage au président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, «qui était pour beaucoup dans la victoire d'Oran dans la course à l'organisation des Jeux méditerranéens de 2021».

Le chef de l'exécutif a rassuré, en outre, que «toutes les conditions sont réunies pour que la prochaine édition des JM soit couronnée d'un franc succès».

Ali T.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Institut des arts dramatiques

## Le théâtre régional d'Oran accueille les soutenances de master

**LE THÉÂTRE** régional d'Oran «Abdelkader Alloula» accueille actuellement et jusqu'à jeudi des soutenances de Master 2 de l'Institut des arts dramatiques de l'université Oran 2, une démarche qui vise à rapprocher les étudiants du théâtre, a indiqué à l'APS le directeur du TRO. Ces mémoires sont des pièces théâtrales, mises en scène et interprétées par les étudiants en Master 2, a expliqué Mourad Senouci, ajoutant que la scène du théâtre accueille sept pièces dans ce cadre, avec les jurys et les familles et proches des étudiants comme public. Ces actions s'inscrivent dans le cadre des échanges entre le TRO et l'université Oran 2, initiées depuis le début de l'année en cours dans l'objectif de permettre aux étudiants et enseignants de vivre une expérience pratique sur scène et de matérialiser les

notions théoriques acquises sur les bancs de l'université, a-t-il ajouté. Plusieurs actions ont été mises en place dans ce contexte, notamment le remplacement des mémoires de soutenance de licence par des rapports de stages effectués au niveau du théâtre. Une trentaine d'étudiants ont suivi des stages dans les différents métiers du théâtre, à partir de l'accueil jusqu'à la programmation, passant par l'éclairage et la mise en scène. «Grâce à ces stages, les étudiants découvrent le théâtre de l'intérieur», soutient Mourad Senouci, expliquant que le TRO réserve un quota d'invitations pour les étudiants de l'Institut des arts dramatiques tout au long de l'année afin qu'ils puissent se rapprocher de cet établissement culturel et suivre les différentes représentations.

R. C.

## Mostaganem

### Trois morts et deux blessés dans deux accidents distincts

TROIS personnes ont trouvé la mort et deux autres ont été blessées dans deux accidents de la route distincts survenus dans les localités de Stidia et Achâacha, dans la wilaya de Mostaganem, a-t-on appris mardi auprès des services de la Protection civile. Le premier accident, survenu lundi aux environs de 22 heures, a été enregistré sur la RN 11 reliant Mostaganem à Oran, faisant un mort. Un véhicule léger s'est renversé à l'entrée de la localité de Stidia (20 km à l'ouest de Mostaganem). La dépouille de la victime, morte sur le coup, a été déposée à la morgue de l'hôpital

Ernestro-Che Guevara du chef-lieu de wilaya. Le second drame de la route s'est produit sur la RN 11, dans son tronçon reliant Mostaganem à Chlef, lorsqu'un véhicule de tourisme a dérapé avant de se renverser à proximité du village Cheraïfia, dans la commune d'Achâacha (80 km à l'est de Mostaganem). Deux passagers ont été tués sur le coup et deux autres ont été blessés et évacués à l'établissement public hospitalier de cette collectivité locale, a-t-on précisé de même source. Des enquêtes ont été ouvertes pour déterminer les circonstances exactes des deux accidents.

G. H.

## Alerte à la canicule



Louis

Djalou@hotmail.com

## Football/ transfert

### Accord entre Leicester et Manchester City pour Mahrez

■ Leicester City a donné son accord pour le transfert du milieu international algérien de Leicester City Riyad Mahrez à Manchester City, champion d'Angleterre de football 2017-2018, pour un montant estimé à 68 millions d'euros, a annoncé mardi la chaîne britannique Sky Sports.

Par Racim S.

Selon la même source, Mahrez (27 ans) va passer cette semaine sa visite médicale d'usage en vue de son engagement avec les «Citizens», dirigés par le technicien espagnol Pep Guardiola. Alors que Leicester a revu ses exigences financières à la hausse, les deux clubs ont fini par trouver un accord, qui met fin à un long

feuilleton qui a tenu en haleine l'Angleterre depuis janvier dernier. Leicester avait rejeté quatre offres de Manchester City lors du mercato d'hiver, dont la dernière est estimée à 74 millions d'euros, en plus d'un joueur qui devait être inclus dans l'opération, ce qui a poussé les «Citizens» à renoncer au recrutement de Mahrez lors des dernières heures du mercato. Riyad

Mahrez va donc franchir une nouvelle étape dans sa carrière, quatre ans après son arrivée en Angleterre en provenance du Havre AC (Ligue 2/ France) pour un transfert estimé à 500 000 euros. Mahrez (27 ans) a réalisé une saison remarquable avec un bilan de 13 buts et 10 passes décisives, toutes compétitions confondues.

R. S.

## France-Medef

### Geoffroy Roux de Bézieux nouveau président

L'Assemblée générale du Mouvement des entreprises de France (Medef) a élu hier, Geoffroy Roux de Bézieux à la présidence de l'organisation patronale française pour un mandat de 5 ans, en obtenant 284 voix sur 509 votes exprimés.

Son rival, Alexandre Saubot, ancien président de l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), a obtenu 224 voix, a indiqué un communiqué du Medef.

Succédant à Pierre Gattaz, Geoffroy Roux de Bézieux (55 ans) était vice-président délégué et trésorier de l'organisation, en charge du pôle économie regroupant l'économie, la fiscalité, l'innovation et le numérique. Il dirige un groupe de 250 salariés actif dans l'agroalimentaire, les

loisirs et les nouvelles technologies, appelé Notus-Technologies.

Selon une fiche du Medef, Geoffroy Roux de Bézieux est fort d'une expérience d'entrepreneur depuis plus de 20 ans et de militant patronal de longue date.

Spécialiste dans l'industrie du numérique, il compte à la tête de l'organisation patronale travailler sur les opportunités qu'offre la digitalisation de la société.

«Cette révolution du numérique offre assurément de nouvelles opportunités, grâce à la rapidité des échanges, le recours accru à des serveurs ultra-puissants, la connectivité permise par Internet ou encore l'usage massif des smartphones et des données», a-t-il souligné en présentant sa candidature pour la direction du Medef. «A nous, durant ces pro-

chaines années de transformation de la France, de bâtir ensemble un nouveau modèle d'intervention, faisant la démonstration au quotidien de notre utilité autour d'un socle participatif modernisé, permettant de porter fidèlement et avec force la voix des entrepreneurs auprès des pouvoirs publics, dans des conditions de transparence et d'efficacité qui ne souffriront plus la contestation», avait-il préconisé.

Geoffroy Roux de Bézieux a fondé plusieurs entreprises spécialisées dans les nouvelles technologies, notamment The phone house, première chaîne de magasins dédiés à la téléphonie mobile, qui a ouvert en huit ans 200 points de vente et généré un chiffre d'affaires de 200 millions d'euros. Une délégation du Medef

International s'est rendue en Algérie en février dernier, rappelle-t-on. Elle était composée de plus de 60 chefs d'entreprise représentant une cinquantaine d'entreprises françaises de toutes tailles et de tous secteurs d'activité (infrastructures et construction, transport et logistique, énergie et environnement, éducation, agrobusiness, aéronautique, numérique, finance et assurance, juridique). Dans une conférence de presse à Alger, le DG sortant, Pierre Gattaz, a invité les entreprises françaises à vaincre la frilosité qui les gagne lorsqu'il s'agit de projets de partenariat avec l'Algérie. Au cours du séjour, un conseil d'affaires algéro-français a été créé entre le Forum des chefs d'entreprise (FCE) et le Medef.

H. Y.